

Les cadres, le cloud et la sécurité

L'IFOP a publié le 26 mars 2015 son enquête « Les cadres et le Cloud computing ». Elle a été réalisée pour Aruba Cloud du 21 au 25 novembre 2014 auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population cadre.

L'enquête indique qu'une majorité de cadres sait assez précisément ce qu'est le Cloud computing même si 29% (et 44% si l'on ne considère que la gent féminine) pensent que les données sauvegardées dans le Cloud sont systématiquement transmises à des satellites. Plus inquiétant encore, 84% ne savent pas que le Cloud peut remplacer un ordinateur. Peut-être aurait-il fallu parler de serveur informatique plutôt que d'ordinateur pour éviter toute confusion auprès des personnes interrogées.

A la question « Je me suis déjà fait voler mes données professionnelles », 96% des personnes interrogées répondent par la négative. Ainsi en synthèse de l'étude, l'IFOP écrit : « Si de nombreux cadres ne respectent pas les précautions d'usage en matière de sécurité des données, rares sont ceux qui se sont déjà fait voler leurs données professionnelles ». Cette conclusion est un peu surprenante quand on sait à quel point, il est difficile, même pour un expert en sécurité, de détecter un vol de données. Il aurait sans doute été plus exact d'écrire : « Si de nombreux cadres ne respectent pas les précautions d'usage en matière de sécurité des données, rares sont ceux qui savent si on leur a déjà volé des données professionnelles ».

Autre enseignement de l'étude, près de neuf cadres sur dix (88%) estiment que l'on ne sait pas dans quel pays sont stockées les données enregistrées sur le Cloud. Inquiétant quand on sait que la quasi-totalité des utilisations professionnelles du Cloud met en jeu des informations sensibles (propriété intellectuelle, bases de données clients, contrats commerciaux, données à caractère personnel,...).

En conclusion, c'est sans doute parce que les cadres ne savent pas vraiment qu'on peut leur voler leur données autrement que par le vol de leur portable ou de leur clé USB et qu'ils ignorent généralement la réglementation et les risques qu'ils ne respectent pas les bonnes pratiques de sécurité.

Les résultats de l'étude :

http://www.ifop.com/media/poll/2979-1-study_file.pdf

L'annexe :

http://www.ifop.com/media/poll/2979-1-annexe_file.pdf